



Madame Béatrice LELOUP
SNCF Réseau

Directrice Territoriale Auvergne Rhône Alpes
Immeuble le Dauphiné
78 Rue de la Vilette
69425 LYON CEDEX 03

Grenoble,

Suivi par : Julie BLAIS – 04.76.59.56.70 - julie.blais@grenoblealpesmetropole.fr
Pôle SMMAG
Service Projets Observation et Prospective
Nos références : POP/ n° SMMAG_LT22_413_D

Objet : Réouverture de la halte ferroviaire de Tencin

Madame la Directrice,

Dans notre courrier du 29 juin dernier à l'attention du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Préfet de l'Isère et du Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, nous avons souhaité rappeler la grande qualité de la dynamique partenariale qui s'est mise en place en faveur de l'amélioration de la desserte ferroviaire de l'aire grenobloise, et qui s'est traduite par plusieurs comités de pilotage relatifs à l'Etoile Ferroviaire Grenobloise ayant permis d'acter l'engagement des études nécessaires sur les différents axes de l'aire grenobloise. Lors de ces comités de pilotage, les partenaires de la démarche ont décidé de phaser la programmation des investissements, tenant compte des délais d'études et de travaux qui varient selon la nature des investissements.

Le projet de réouverture de la halte de Tencin, désaffectée depuis 1996, n'est inscrit qu'à l'horizon 2035 dans les schémas de desserte validés par le comité de pilotage. Nous souhaiterions collectivement accélérer cette programmation, s'agissant d'une part d'un projet dont le calendrier pourrait facilement être resserré, en termes d'études, de travaux et de procédures, et d'autre part d'une réponse à un besoin de mobilité qui connaît une croissance forte.

En effet, la commune de Tencin a vu sa population augmenter de 77% en 10 ans (1200 habitants en 2008, 2100 en 2018, soit +3,5% par an). La moitié de la population de Tencin, qui a beaucoup rajeuni ces dernières années, habite à moins de 500m de la future halte ferroviaire et pourra s'y rendre à pieds ou à vélo. En outre, la commune a engagé une étude urbaine au sein de laquelle la future halte jouera un rôle majeur. Enfin, la hausse du coût des carburants est une préoccupation majeure actuellement et pour les années à venir, il s'agit de permettre des alternatives limitant l'impact sur le pouvoir d'achat de nos administrés.

Cette halte bénéficiera également aux communes voisines : La Pierre, Hurières, et Theys en rive gauche, La Terrasse et Lumbin en rive droite. Ces communes voisines connaissent elles aussi une croissance démographique importante, bien supérieure à la moyenne iséroise ou régionale.

Par ailleurs, le SMMAG mène actuellement un projet de liaisons cyclables sécurisées entre la rive gauche et la rive droite, de La Terrasse à Tencin, se connectant à des aménagements cyclables vers la future halte ferroviaire. Il s'agit d'une des quatre liaisons interrives du Grésivaudan, territoire marqué par les coupures constituées par l'autoroute et l'Isère, et fortement contraint depuis l'incendie criminel du pont de Brignoud.

L'enjeu de report modal vers les alternatives à l'usage de la voiture est majeur puisqu'actuellement, plus de 80% des actifs occupés résidant dans le secteur de rabattement autour de la future halte de Tencin se rendent à leur travail en voiture. Ces trajets se font le plus souvent dans les embouteillages, et contribuent à la pollution de la vallée et aux émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, nous souhaitons par la présente vous confirmer notre conviction partagée quant à la nécessité de programmer au plus tôt la réouverture d'une halte ferroviaire à Tencin, sur le site de l'ancienne gare.

Le Préfet de l'Isère, par courrier en date du 28 juillet 2022, nous a proposé que le sujet soit évoqué lors du prochain comité de pilotage sur l'Etoile Ferroviaire Grenobloise, d'ici la fin de l'année 2022.

Ainsi, dans l'objectif de préparer ce comité de pilotage, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer les étapes et délais d'études et de travaux nécessaires pour aboutir à la mise en service d'une nouvelle halte ferroviaire à Tencin dans un horizon de cinq années, et de nous faire part de votre capacité à intégrer ces missions dans vos plans de charge des prochains mois et années.

Le SMMAG s'engage en parallèle à lancer les études d'aménagements d'un pôle d'échanges multimodal autour de cette future halte, permettant d'assurer l'accessibilité à pieds et en vélo, les connexions avec le réseau de transport Tougo et les Cars Région, ainsi que le rabattement en voiture avec la création d'un parc-relais dont le dimensionnement sera adapté aux besoins. Ce pôle d'échanges sera complémentaire à ceux des gares de Goncelin et de Brignoud, également en projet.

Les services du SMMAG et de la Communauté de Communes Le Grésivaudan restent à votre entière disposition en tant que de besoin, afin de préparer efficacement le prochain comité de pilotage et d'avancer sur ce projet de réouverture de la halte ferroviaire de Tencin.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Très cordialement,

Le Président du SMMAG



Sylvain LAVAL

Le Président de la
Communauté de
Communes de
Le Grésivaudan



Henri BAILE

Le Président
de Grenoble-Alpes Métropole



Christophe FERRARI

Le Maire de la Commune de TENCIN

La Maire de la Commune de LA TERRASSE

François STEFANI

Annick GUICHARD

Copies à :

Monsieur Laurent PREVOST – Préfet du Département de l'Isère
Monsieur Laurent WAUQUIEZ – Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes
Monsieur Jean-Pierre BARBIER – Président du Département de l'Isère